



Coordonnées du conseil

Doit être rempli par le conseil

Le fait de fournir les renseignements suivants à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) permettra aux sections de vérifier si le conseil est un représentant autorisé en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Prénom et nom de famille				
Cabinet d'avocats ou compagnie				
Numéro municipal et rue	Pièce n°	Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone filaire (conventionnel) ()		Numéro de téléphone cellulaire (mobile) ()		
Numéro de télécopieur ()		Adresse électronique		
<p>Membre d'un organisme professionnel</p> <p>Cochez l'une des cases suivantes</p> <p><input type="checkbox"/> Avocat / parajuriste / notaire: _____ Province</p> <p>Numéro de membre _____</p> <p><input type="checkbox"/> Collège des consultants en immigration et en citoyenneté</p> <p>Numéro de membre _____</p>				

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Vous devez transmettre les présents renseignements à la CISR une seule fois et vous ne devez pas remplir de formulaire distinct pour chaque procédure.

Cependant, pour toute modification à apporter à vos coordonnées, veuillez remplir un nouveau formulaire et le transmettre à la CISR sans délai.

Lorsque les règles de la section de la CISR qui examine le dossier de votre client prévoient des restrictions à votre mandat de représentation, vous devez également informer la section pour toute procédure où cette situation s'applique.

Avis : La confidentialité des renseignements que vous fournissez dans le présent formulaire est protégée par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vos renseignements personnels ne peuvent être divulgués que dans les cas où cette divulgation est permise en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*.